

ECOLE DE PERIGNE

CIRCONSCRIPTION DE MELLE

Emilie CHARLES

Tel : 05 49 07 10 05

Mél : ce.0790111S@ac-poitiers.fr

Adresse postale :

9 route de Bessac

79 170 PERIGNE

ECOLE PRIMAIRE DE PERIGNE PROCES-VERBAL DU CONSEIL D'ECOLE DU 19 octobre 2021

• **Etaient présents :**

ENSEIGNANTS : M. Braynas, Mme Deroche, Mme Guérin, Mme Mialon, Mme Dupé (remplaçante), Mme Charles

REPRÉSENTANTS DES PARENTS D'ÉLÈVES : Mmes Métais, Dumas, Tanneux, M.Lepin

REPRÉSENTANTS INSTITUTIONNELS (IEN, Elus, DDEN) : Mme Pouvreau (maire), Mme Martin (élue)

AUTRES (préciser titre et fonction) :

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Mme DEROCHE

Absents excusés : Mme Lambin, Inspectrice de l'Education Nationale

Absents :

• **Ordre du jour :**

- Installation du Conseil d'école
- Le règlement Intérieur de l'Ecole
- Les instances de liaison
- Le Projet d'Ecole
- Le Cadre de Vie
- La sécurité
- La vie scolaire
- Divers : réponses aux questions transmises par les parents élus

L'ordre du jour est abordé comme suit :

I-Installation du Conseil d'école :

Copie transmise à :

Madame LAMBIN, IEN de la circonscription

Monsieur ou Madame le Maire de la commune

Les représentants des parents d'élèves

Les enseignants de l'école

Mme Charles rappelle la composition du conseil d'école, son rôle et ses modalités de fonctionnement. L'élection des représentants de parents d'élèves s'est déroulée le vendredi 8 octobre. La liste présentée a été élue avec un taux de participation de 71,53%. Une réflexion est menée en conseil d'école quant aux modalités de vote pour l'année prochaine. Les membres du conseil se prononcent pour que les élections se fassent à l'avenir exclusivement par correspondance à l'unanimité. Les prochains conseils d'école auront lieu le mardi 8 mars 2022 et le mardi 14 juin 2022 à 18h30.

Présentation des effectifs, du personnel et de la répartition des classes :

Une présentation des effectifs et du mouvement des personnels de l'école est faite :

Personnel communal :

- Mme Charron à la cantine a quitté son poste pour cette année. Mme Lacroix Anaïs seconde M. Herlem à la cantine.
- Mme Perrotin travaille toujours à l'école mais plus en tant qu'ATSEM suite à la fermeture de la 5ème classe. Elle effectue les APS, des temps de surveillance, surveille le repos des MS et fait le ménage.
- Mme Tacheron Nathalie s'occupe de la garderie, du temps de la pause méridienne (service de cantine et surveillance de cour) et du ménage dans les classes côté élémentaire.

Personnel enseignant :

- Mme Audoux est partie sur un autre poste et est remplacée par M. Braynas.

Mme Mialon. effectue le complément de service de Mme Charles (jeudi vendredi et parfois le mercredi) à l'école.

Mme Dupé est remplaçante rattachée à l'école.

Cette année il y a 103 élèves à l'école répartis comme suit :

PS	MS	GS	Total maternelle	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	Total Elémentaire	Total Général
9	9	8	26	17	13	16	16	15	77	103

L'école comporte 4 classes, suite à la fermeture de classe :

- Mme Deroche a les 26 élèves de maternelle, (aidée par l'ATSEM : Mme Michaud Muriel)
- Mme Guerin a 23 élèves : 17 CP et 6 CE1,
- Mme Charles et Mme Mialon ont 23 élèves : 7 CE1 et 16 CE2,
- M Braynas a 31 élèves : 16 CM1 et 15 CM2. Une AESH, Mme Martins, intervient quelques heures auprès d'un enfant dans cette classe.

Mme Charles rappelle que la répartition des classes a été décidée en conseil des maitres mais n'a pas été simple étant donné les effectifs d'élémentaire. Elle explique le choix de l'équipe pédagogique.

II- Le règlement Intérieur de l'Ecole :

Le nouveau règlement intérieur modifié lors de la réunion apporte quelques précisions par rapport au précédent (horaires, APC, objets personnels). Mme Charles rappelle que le règlement intérieur précise le fonctionnement habituel de l'école, hors crise sanitaire. Le protocole sanitaire vient amender en certains points le règlement intérieur (horaires, entrées...).

Le nouveau règlement est voté et adopté à l'unanimité.

III- Les instances de liaison :

✓ Conseil Ecole collège :

M Braynas a participé au premier conseil école /collège le 5 octobre et en expose le bilan :

Plusieurs actions autour de la liaison CM2 / sixième sont possibles :

M. Braynas est en attente de renseignements concernant la journée ou les deux journées d'immersion au collège : cela prendrait la forme soit d'une journée de rencontre CM2 / 6ème au collège de Brioux sur Boutonne en fin d'année scolaire avec un temps de visite, le repas et un temps en classe avec les sixièmes ou deux jours un peu plus tôt dans l'année au sein du collège avec l'enseignant M Braynas et un professeur de collège qui se partageraient les enseignements. M. Braynas indique s'être positionné pour ces deux journées et est en attente

de précisions et de la validation : (problème du remplacement pour les CM1 restant à l'école, transports en bus...)

Une demi-journée sportive (sous forme de rallye sportif organisé par des classes du collège) et un projet autour de la lecture avec la professeur de français ont aussi été proposés par le collège.

✓ **Projet Passerelle :**

Ce projet se déclinerait en 5 séances, avec une éducatrice présente à chaque séance, entre la structure Paume d'Api (RAM de Brioux sur Boutonne) et l'école pour l'accueil des futurs PS.

Ce projet avait été interrompu l'an dernier à cause de la crise sanitaire. Mme Deroche espère qu'il pourra se concrétiser cette année.

La mairie et l'école reprendront contact avec la structure d'ici la fin de l'année 2021, après le retour de la personne en charge du projet.

Rappel des objectifs du projet :

- Faciliter la première scolarisation des enfants de 18 à 36 mois.
- Renforcer la transition vers le « devenir élève » attendu chez les élèves de l'école maternelle.
- Permettre aux enseignants, aux parents, aux assistantes maternelles, aux intervenants des structures petite enfance de s'impliquer dans une démarche de coéducation.

IV- Le Projet d'Ecole :

Le projet d'école comporte trois grandes ambitions :

- Ambition 1 : Construire des apprentissages durables
- Ambition 2 : Accompagner chaque élève dans la construction de son parcours
- Ambition 3 : Ouvrir l'école, développer les liens avec ses partenaires, conforter la confiance

Comme expliqué lors du dernier conseil d'école (en juin), les actions du projet d'école de l'année 2020-2021 n'ont pas pu être toutes menées à terme à cause de la crise sanitaire. L'équipe pédagogique a fait le choix de reconduire les actions de l'année passée, pour l'année scolaire 2021-2022. Une action supplémentaire initiée en 2019 réapparaît toutefois dans le Projet d'Ecole : Education au Développement durable .

Actions poursuivies :

- *L'action « Communication »* avec la mise en place d'un nouveau moyen de communication entre les familles et l'école : Educartable (en plus du site Internet d'école qui continue de porter les informations générales). Outre la communication des informations globales à l'école, cette application a pour vocation de permettre une plus simple communication avec les familles via le « cahier de liaison » de l'application ainsi qu'une visibilité des annonces concernant l'école. Cela permet également la publication d'articles par les élèves ou les enseignants dont seuls les parents seront destinataires, et non toute la population comme sur le site internet. L'APE ou la mairie, ont également la possibilité de faire publier des annonces par la directrice de l'école sur Educartable.
Cet outil devient nécessaire pour communiquer, notamment pendant cette période particulière. Cela évite de surcroît les photocopies pour les annonces d'école. Les élèves n'ont plus de cahier de liaison papier.
- *L'action « USEP »* : toutes les classes sont de nouveau engagées dans l'USEP. La Labellisation Génération 2024 en lien avec les Jeux Olympiques est en cours de réalisation.
- *L'action « Parcours culturel »* un outil commun a été acheté et sera complété cette année pour prendre en compte le parcours culturel des élèves et l'enrichir chaque année.
- *L'action résolution de problèmes et mathématiques : l'achat de jeux mathématiques devrait être réalisé en novembre.* Les classes d'élémentaires ont fait le choix d'utiliser des outils communs (cycle 2) et de ritualiser les séances de résolution de problème et jeux mathématiques chaque semaine.
- *L'action « Outils spécifiques et réseau » : la fiche a été créée et adossée au dossier des élèves.*
- La nouvelle action « Education au développement durable - EDD » a pour but de favoriser les projets en lien avec le développement durable, les gestes écocitoyens, l'énergie et le respect de la nature. Le projet Classe Dehors débuté par la classe de Mme Deroche en fait partie intégrante. D'autres projets comme la visite de la scierie Archimbaud, l'intervention de la Betapi, le travail sur les déchets et le recyclage,

l'opération Nettoyons la nature, complètent cette action.

Budget de l'école :

Le budget mairie a permis, outre l'achat des fournitures de classe et de consommables, de financer diverses adhésions et projets :

- CUMAV (prêt de matériel, projets, spectacles)
- CANOPE (emprunt de matériel pédagogique)
- Licences « Educartable » et « Edulivret » pour la gestion des bulletins scolaires, toutes les classes ayant décidé d'harmoniser les livrets scolaires et la communication auprès des familles.

Ce budget permet également de financer les bus pour le projet « école et cinéma », les séances de kayak et leurs transports, les sorties ou dépenses liées au projet d'école.

La participation des parents de début d'année à la coopérative scolaire (C.A.E) a permis :

- L'affiliation à l'USEP de toutes les classes : 690,30 €
- L'adhésion au Prix des Incorruptibles et l'achat des sélections de livres : 30 €
- La participation aux entrées de films pour « école et cinéma » ou maternelle et cinéma
- La participation aux spectacles dans le cadre de « l'Enfant et le théâtre »

La photographie scolaire a eu lieu le 14 octobre. Les recettes seront versées sur le C.A.E et serviront à acheter du matériel pour les projets des classes.

Le solde du compte de la coopérative scolaire est de 3612,12 € au 15/10/2021. La contribution des parents cette année s'élève à 825 euros.

✓ Point sur les projets des classes

Un exposé des projets des classes est fait par la directrice pour ce qui est des projets communs et par chaque enseignant pour les projets de classe.

Les projets sont adossés aux actions du projet d'école, que ce soit dans le domaine du sport, de l'ouverture culturelle ou de l'éducation citoyenne.

Toutes les classes sont inscrites à l'USEP (actions différentes selon les niveaux : Printemps des maternelle, Usep'athlon, Escrime, journée paralympique...), aux spectacles « l'enfant et le théâtre » de Scènes nomades et participent au Prix des Incorruptibles.

- Le projet « classe dehors » a été débuté par la classe de Mme Deroche comme évoqué lors du dernier conseil d'école (juin) et en réunion de rentrée. La classe se déplace pour faire classe dehors chaque mercredi matin. Le projet a démarré fin septembre, sur un terrain privé dans Périgné, proche de l'école et très riche de par sa constitution, alors qu'une convention était en cours de rédaction. (L'accord ayant étant donné à l'école pour démarrer le projet en attendant la signature définitive.) La classe y est allée 2 fois. Le projet a été interrompu la semaine du 11 octobre, une nouvelle convention académique pour les terrains privés devant être écrite par les services juridiques du Rectorat. Nous avons eu la demande de notre hiérarchie d'arrêter le projet sur ce terrain jusqu'à ce que cette convention soit signée. En attendant, Mme Deroche recherche un autre terrain, communal, pour pouvoir faire « classe dehors » en attendant de connaître la suite donnée par rapport à la convention. Mme Deroche explique comment elle travaille avec sa classe le mercredi matin. Mme Charles précise que l'école a reçu l'appui de plusieurs partenaires pour ce projet : la scierie Archimbaud a offert une trentaine de rondins de bois pouvant servir d'assise ou de petites tables aux élèves. Ils ont également fourni des planches de bois et de la sciure pour la construction de toilettes sèches, à installer sur le terrain. L'équipe enseignante les remercie pour ce don précieux. Deux parents d'élève ont proposé gracieusement de fabriquer ces toilettes sèches. Nous les remercions pour leur générosité. L'équipe remercie également la mairie pour avoir fourni les accessoires pour les toilettes sèches (seau, abattant, visserie...). D'autres classes, à terme, pourraient se lancer dans le projet Ecole dehors.

- Sport : Les élèves de cycle 2 iront à la piscine à Aqua'Melle du 31.01.22 au 08.04.22, les CM bénéficieront du projet Escrime et devraient aller faire kayak en fin d'année sous réserve d'accompagnateurs suffisants.
- EDD : Trois classes de l'école sont allées ou iront visiter la Scierie Archimbaud de Secondigné pour travailler autour de la transformation du bois et la valorisation du bois, une classe a participé à « Nettoyons la nature », une autre aura 3 interventions de la Betapi, sur les énergies, le recyclage du papier est installé dans les classes.
- Numérique et art : deux classes sont inscrites au projet numérique : « Bestiaire fantastique » (projet pluridisciplinaire : français, arts et numérique). Deux classes iront au cinéma dans l'année et deux autres pourraient assister à des spectacles des JMF.
La classe de Mme Guérin est inscrite au Projet « contes et percussions corporelles » (sonorisation d'un conte). Elle en explique les objectifs et le déroulement. La classe de M. Braynas rencontrera un auteur de théâtre et un travail d'écriture sera fait à partir des textes de l'auteur avec les élèves.
Les CE1/CE2 participeront à la biennale des arts (projet du réseau Eclaire).
- Mathématiques : la classe de CP/CE1 participe à un protocole de recherche autour des jeux mathématiques.
- Dans le cadre de la semaine du goût les enfants ont découvert des saveurs ou des métiers de bouche : intervention de M. Meureau (boucher/charcutier du village). Spectacles avec les JMF : Crin blanc (sous réserve) ou le même que celui de la classe de CP/CE1

V- Le Cadre de Vie :

- ✓ Travaux réalisés par la Municipalité ou en cours de réalisation.
 - Sécurisation de l'école : les portails installés l'an dernier ferment à clé depuis la rentrée. Des devis concernant l'installation d'un visiophone pour ouvrir à distance sont en attente. Actuellement, les personnes appellent pour qu'on leur ouvre mais ce système n'est pas toujours pratique, si le visiteur n'a pas de téléphone... L'équipe enseignante demande si en attendant des sonnettes pourraient être installées.
 - La mairie a fait une demande de devis à l'entreprise Viaud concernant l'installation de boîtiers pour les exercices liés à la sécurité (PPMS) ainsi que pour l'achat de boîtiers alarme incendie pour les 2 classes de CE1 CE2 et CM1 CM2. Les plans et boîtiers alarmes incendies devraient être validés mais les boîtiers PPMS sont très onéreux. Une autre solution devra donc être réfléchie.
 - Un projet d'équipement informatique, avec une subvention du Ministère de l'E.N a permis d'équiper une nouvelle classe d'un TBI et l'achat de 2 portables ainsi d'un ordinateur de bureau pour la salle des maîtres, un point d'accès wifi supplémentaire et une liseuse. L'équipe enseignante remercie la mairie pour cet investissement très utile aux enseignants et apprécié des élèves et pour le montage des TBI dans l'été.
 - Une nouvelle structure de jeux a été achetée par la Mairie. L'ancienne, plus aux normes, a été proposée à la vente et sera démontée pendant les vacances d'automne. Le revêtement accueillant la structure devrait être installé pendant les vacances de Noël et la nouvelle structure sera installée pendant les vacances de Février; Mme le Maire précise qu'une commission de sécurité des aires de jeux est passée en début de semaine : la cabane en bois et les paniers de baskets devront être démontés, n'étant plus aux normes.
- ✓ Demandes de travaux ou d'achats
 - Les sanitaires dans les 2 cours sont vétustes et mériteraient d'être refaits, la Mairie a fait faire des devis, et des diagnostics amiante et plomb à ce sujet. Un premier projet, avec l'entreprise ID 79 a été donné pour l'instant aucune décision n'a été prise. Les représentants des parents d'élèves soulèvent le problème de certains enfants qui s'interdisent d'aller aux toilettes étant donné leur vétusté (certains enfants sont d'ailleurs sous traitement médical), ils demandent si une solution temporaire pourrait être proposée type « Algeco » .
 - L'installation du grillage prévu entre la cour et chez M. Samson et est en attente (pour cause de

problème de livraison de matériaux et de réfection du mur qui ne pourra se faire que pendant des vacances)

- Mme Charles réitère sa demande d'installation d'un éclairage dans le local vélos.
- L'installation d'étagères pour mettre les bottes des maternelle (classe dehors) est demandé, dans le local de la chaufferie.

L'équipe enseignante remercie la mairie pour la réactivité des petits travaux effectués et pour les investissements réalisés ou entrepris dans l'amélioration des conditions d'accueil et la sécurisation des espaces de l'école.

✓ Utilisation des locaux

L'école ne comptant plus que 4 classes, les salles du « fond » restent disponibles pour accueillir les APS et avec accord de la mairie, elles peuvent également servir ponctuellement aux classes pour y faire de l'art plastique, du théâtre...

VI- Sécurité :

Afin de garantir la sécurité au sein de l'école, des exercices PPMS et incendies sont réalisés durant l'année. Le premier exercice incendie du 30 septembre s'est déroulé dans le calme. Le bâtiment ancien ne disposant pas d'alarme, la corne de brume a été utilisée et entendue.

Le premier exercice PPMS « intrusion » s'est déroulé le 7 octobre. Le scénario choisi était « se cacher ». Tout le monde a réussi à se cacher dans le calme et le silence a été respecté par les plus grands, malgré l'aspect ludique présenté aux élèves, les plus petits ont parfois pleuré. Mme Charles demande à Mme le Maire où en est le devis concernant les boîtiers lumineux.

Le plan Vigipirate niveau urgence attentat est toujours d'actualité. Un adulte doit accueillir les élèves aux entrées de l'établissement. Une vérification de l'identité des personnes et un contrôle visuel des sacs peuvent être demandés. Les personnes ne doivent pas s'attarder aux abords de l'établissement.

Sécurisation de l'établissement :

Les portails fermant à clé, l'installation d'une sonnette en attendant l'interphone ou le visiophone pourrait être une bonne idée car les personnes n'ont pas toujours leur téléphone sur elles pour appeler l'école en cas d'arrivée hors heures d'entrées ou de sorties.

VII- La vie scolaire :

✓ Protocole sanitaire

La rentrée s'est faite sous le Protocole Niveau 2. Tout a été mis en place pour respecter le non brassage et les autres conditions d'accueil du Protocole, à l'école comme sur les temps périscolaires.

Depuis le 4 octobre, le Protocole en vigueur est allégé au niveau 1. Les élèves peuvent de nouveau se mélanger et ne portent plus du tout le masque. La distance à la cantine s'applique encore ainsi que les places fixes. Les enseignants ont ressenti un réel soulagement chez les élèves de pouvoir retrouver leur camarade dans la cour, même si le brassage est encore parfois limité, pour des raisons de sécurité également.

Les enseignants précisent que certains élèves souhaitent porter le masque lorsqu'ils sont un peu enrhumés ou au départ, car ils se sentaient mieux avec. Cela est autorisé mais jamais imposé par les enseignants.

✓ Activités périscolaires

Le fonctionnement des APS depuis la rentrée a repris comme en 2019. Les APS ont lieu le mardi et le vendredi de 13h30 à 14h30 ou 15h30 à 16h30. Les activités proposées, par groupe d'âge, sont dispensées par des agents communaux, des éducateurs sportifs, ou encore du personnel du groupement d'employeurs. La répartition des classes sur les temps d'APS s'est faite de manière à ne pas brasser les groupes comme le demandait le protocole à la rentrée. Le programme est affiché sur le panneau d'affichage.

✓ Organisation des APC

Le Conseil des maitres s'est réuni en septembre pour organiser les APC. Après validation de l'inspectrice, chaque enseignant les propose le lundi et le jeudi de 16h à 16h30. Certains élèves travailleront avec un enseignant qui n'est pas le leur habituellement, pour travailler par compétence, avec des enfants de leur groupe ou non, comme le brassage est de nouveau possible. Les APC sont soumises à l'autorisation des parents.

✓ Inclusion : PIAL et RASED

Mme Charles rappelle la mise en place des Pôles Inclusifs d'Accompagnement Localisé (PIAL) depuis l'an dernier et précise qu'à l'école, un élève est accompagné par une AESH actuellement (Accompagnant d'Elèves en situation de Handicap).

Le Réseau d'Aide se compose de Mme Gazeau, psychologue scolaire, Mme Vezien, Maitresse E et Mme Champigny, Maitresse G. Le RASED peut être sollicité par les enseignants pour travailler avec un ou plusieurs élèves rencontrant des difficultés d'apprentissages. Une concertation entre le RASED et les enseignants aura lieu jeudi 21/10 et ciblera les besoins recensés sur l'école et les interventions à suivre.

✓ Le Conseil Municipal Enfants :

La mairie a souhaité installer un Conseil Municipal enfants (CME) sur la commune de Périgné. Le CME permet d'offrir aux enfants la possibilité d'améliorer le cadre de vie de leurs concitoyens. Cela concerne les élèves de CM1 et CM2 de la commune. L'école est partenaire de cette mise en place. Les élèves de CM ont constitué des groupes (contrainte pour les groupes : 2 garçons/2 filles, 2 CM1 et 2 CM2) afin de présenter leur programme et seront élus le jeudi 21 octobre à l'école, par les élèves du CP au CM2. Cela a permis aux enseignants de travailler en Education Morale et civique (oral et argumentation, processus de vote, ...).

Il est précisé que les réunions pour les élèves qui seront élus, seront par la suite organisées sur le temps extra scolaires, le CME étant géré par la Municipalité et non par l'école.

✓ Relations parents-enseignants

Chaque enseignant rencontre 1 à 2 fois par an les familles, notamment au moment de la mise en ligne des livrets scolaires. La première réunion de rentrée, par classe, a eu lieu en septembre et les enseignants remercient les parents qui se sont manifestés en grand nombre. D'autres rencontres peuvent avoir lieu individuellement selon les besoins, la demande de rendez-vous peut être faite par Educartable ou par téléphone mais doit être planifiée.

✓ Actions A.P.E

L'assemblée Générale s'est déroulée le 15 octobre et M. Mounoussamy est le Président.

Les actions de l'APE : ramassage papier le 20/11, vente de chocolats de Noël en cours, vente des sapins. Le vide grenier a été annulé en septembre faute de bénévoles et en lien avec le contexte sanitaire.

✓ Réflexion et vote de l'avis du conseil d'école sur les rythmes scolaires

La question des rythmes scolaires pour la rentrée 2022 (année scolaire 2022-2023) se pose cette année sur le Territoire Mellois et pour l'école de Périgné.

Mme Charles rappelle la procédure pour adopter un changement de rythmes scolaires suite au courrier reçu le jour même de Monsieur le Directeur Académique.

Le Conseil d'école (mairie, parents, enseignants et DDEN), émet un avis et vote pour une organisation des rythmes scolaires.

Le Conseil d'école et la commune peuvent ensuite présenter un nouveau projet au Directeur Académique pour faire la demande d'un changement de rythme si tel a été voté. C'est le Directeur Académique qui prend la décision finale. Les demandes doivent parvenir au plus tard le 31/01/2022.

Mme le Maire précise que la question du transfert de la compétence scolaire à la Communauté de Communes sera votée en conseil municipal en fin d'année 2021 (novembre ou décembre).

Possédant toujours la compétence scolaire à cette heure, la Mairie, en amont du conseil d'école, a recensé l'avis des élus au sujet des rythmes scolaires pour 2022 2023 : 6 voix pour 4 jours, 3 pour 4,5 jours et 4 abstentions. La Mairie se prononce donc pour un rythme à 4 jours mais si la compétence devait être transférée à la Communauté de Communes, alors c'est l'avis de la Communauté de communes qui serait pris en compte.

Mme Charles rappelle que ce vote ne veut pas dire que le changement est acté pour la prochaine année scolaire, contrairement à ce qui a pu être compris par des parents puisque c'est le DASEN qui prendra la décision finale.

De leur côté, les parents d'élèves élus ont également fait passer un sondage auprès des familles pour recueillir leur avis. Sur 96 réponses, 63 sont pour 4,5 jours et 33 pour la semaine à 4 jours. Les enseignants, ont eux aussi eu une réflexion sur les rythmes en équipe.

L'échange au sujet des rythmes se clôture par un vote du conseil d'école à bulletin secret pour les prochains rythmes scolaires.

Résultats du vote :

- 10 votants
- 5 pour 4 jours
- 4 pour 4,5 jours
- 1 abstention

Le Conseil d'école se prononce pour un rythme à 4 Jours pour la rentrée 2022.

VIII- Réponse aux questions transmises par les représentants de parents élus

Les parents souhaitent aborder des dysfonctionnements à la cantine et à la pause méridienne (quantité de pain insuffisante, distribution de l'eau, problèmes liés à la surveillance de la cour du fond lors de la pause méridienne).

Mme le Maire remercie Mme Charles de lui avoir transmis cette demande et rappelle aux parents élus qu'ils peuvent la contacter directement pour des soucis sur les temps périscolaires, dont elle est responsable. :

Mme le Maire a réagi très rapidement et s'est déplacée à l'école pour interroger les agents et régler le problème. Pour l'eau, des pichets ont été remis en place. L'agent concerné a été rencontré afin de recadrer les choses.

Une discussion s'engage concernant le respect mutuel que se doivent les uns et les autres : enfants envers les adultes et inversement.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée à 21h35.
À Périgné , le 19/10/2021

Le Secrétaire de séance
Mme Maïté DEROCHE

La Directrice
Emilie CHARLES